

Liste des modifications du cahier des charges
de l'appel d'offres Développement de la petite hydroélectricité
version mai 2021

- Paragraphe 1 : Augmentation du volume appelé
- Ajout d'une quatrième et d'une cinquième période de candidature en 2021 et 2022
- Paragraphe 3.5 : ajout des dates de la période de dépôt des offres et de la date limite de demande de pré-cadrage environnemental pour les quatrième et cinquième périodes
- Paragraphe 6.1 : ajout des dates relatives au pré-cadrage environnemental pour les quatrième et cinquième périodes
- Paragraphe 6.5 : Précision des plafonds applicables en quatrième et cinquième périodes
- Paragraphe 6.8 : application de la clause de compétitivité aux quatrième et cinquième périodes
- Annexe 12 : ajout d'un calendrier pour les quatrième et cinquième périodes